



**Patrick Beauvillard**  
Conseiller Régional d'Aquitaine

# Congrès C&B

**Sens, 12 juin 2013**

# Mon rôle

- Conseiller Régional d'Aquitaine
- Commissions Agriculture et Développement Economique
- Membre du conseil de surveillance d'Aquitaine Développement Innovation
- Responsable de l'association Anticor en 47

# Mes préoccupations

- Développer l'industrie et l'économie de nos territoires
- Valoriser nos ressources locales
- Accélérer la transition énergétique
- Ethique, Transparence et Modernisation



**Patrick Beauvillard**  
Conseiller Régional d'Aquitaine

Congrès C&B  
12 juin 2013, Sens

# Intérêt et risque de la normalisation

Selon Christine Kertesz, responsable de Projet Innovation, Recherche et Enseignement à l'AFNOR, citée dans le Rapport sur l'innovation à l'épreuve des peurs et des risques (OPESCT, Janvier 2012) :

- « Les normes sont là pour donner confiance aux utilisateurs, aux acheteurs et aux prescripteurs. **Mais elles sont là aussi pour ouvrir et développer les marchés.**»
- « Innovation et normalisation sont complémentaires. [...] Comme disent les Allemands, **« qui fait la norme détient le marché »**.

Comment concilier normalisation  
et marché dynamique ?



**Patrick Beauvillard**  
Conseiller Régional d'Aquitaine

Congrès C&B  
12 juin 2013, Sens

# Nos objectifs : L'essor de nouvelles filières

- Les conditions de réussites sont présentes sur nos territoires
  - ❑ Les ressources (lin, chanvre, ouate, bois, laine...)
  - ❑ Les acteurs, entrepreneurs innovants
  - ❑ La volonté politique et les marchés
- Mais l'organisation actuelle des systèmes de qualification des solutions techniques nouvelles est un frein à cet essor.
  - ❑ Rapport des « Amis de la Terre » de 2009
  - ❑ Rapport de l'OPECST de 2012
  - ❑ Manifeste transpartisan des élus régionaux, nationaux et européens (février 2013)
  - ❑ Saisine de l'OPECST de 2013 avec une question « Le cadre réglementaire est-il suffisamment incitatif au développement de procédés nouveaux ? »



**Patrick Beauvillard**  
Conseiller Régional d'Aquitaine

Congrès C&B  
12 juin 2013, Sens

# Les problèmes liés aux « Avis Techniques »

## ■ Des carences « opérationnelles »

- Un coût d'accès discriminant pour les startups
- Des délais incompatibles avec la notion d'innovation
- Des situations d'abus de pouvoir

Des réformes de fonctionnement

## ■ Des limites « structurelles »

- Une nébuleuse puissante mais inattaquable
- Des situations de conflit d'intérêts
- Un système sclérosé par construction

Des réformes de structure

« L'attitude de fermeture de l'appareil administratif accrédite l'impression d'une protection jalouse d'un monopole, appelant à des réformes de structure. »

**Patrick Beauvillard**  
Conseiller Régional d'Aquitaine

Congrès C&B  
12 juin 2013, Sens

# Conséquences

- Suspicion d'inégalité de traitement entre industriels
- Frein à l'innovation;  
Un retard par rapport à la concurrence étrangère
- Frein au développement;  
Un manque à gagner de PIB et d'emploi
- Retard dans la transition écologique

# Attentes

- Composition transparente et déclaration des intérêts
- Mise en place de systèmes réactifs et efficaces
- Introduction d'une diversité des systèmes de certification
- Refonte du système de régulation en place sur le modèle de l'ARCEP
- Eviter le « syndrome Apollo »



**Patrick Beauvillard**  
Conseiller Régional d'Aquitaine

Congrès C&B  
12 juin 2013, Sens

# Quelles propositions concrètes pour...

- Faciliter l'accès des TPE-PME innovantes aux systèmes de qualification ?
- Accélérer l'instruction des procédures ?

*Mais surtout :*

- Garantir l'absence de conflits d'intérêts ?
- Mettre en place les contre-pouvoirs nécessaires ?
- Dispenser d'Avis Techniques les matériaux déjà qualifiés et certifiés dans les autres pays européens ?
- Organiser la décentralisation des systèmes de certification ?
- Lancer la réforme en profondeur du système ?



**Patrick Beauvillard**  
Conseiller Régional d'Aquitaine

Congrès C&B  
12 juin 2013, Sens